Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Public Works and Government Services Canada
Canada

Au service du GOUVERNEMENT, au service des CANADIENS.

Respect • Intégrité • Excellence • Leadership

2013–2014

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS

Rona Ambrose, C.P., députée
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et
Ministre de la Condition féminine

Table des matières

Message de la Ministre 1

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être 3
Responsabilités 3
Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes 4
Priorités organisationnelles 6
Analyse des risques 10
Sommaire de la planification 10
Profil des dépenses 12
Tendances des dépenses à TPSGC 13
Budget des dépenses par crédit voté 13
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 13

Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Résultat stratégique 14
Programme : Approvisionnements 14
Points saillants de la planification 15
Programme : Gestion des locaux et des biens immobiliers 16
Points saillants de la planification 18
Programme : Receveur général du Canada 19
Points saillants de la planification 20
Programme : Services d'infrastructure des technologies de l'information 20
Programme : Administration de la paye et des pensions fédérales 21
Points saillants de la planification 22
Programme : Gestion linguistique et services connexes 23
Points saillants de la planification 24
Programme : Programmes et services spécialisés 24
Points saillants de la planification 25
Programme : Ombudsman de l'approvisionnement 26
Points saillants de la planification 26
Programme : Services internes 27
Points saillants de la planification 28

Section III : Renseignements supplémentaires

Points saillants des finances 31
Coût net des activités par opposition aux dépenses nettes prévues 32
Liste des tableaux supplémentaires 33

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation 34
Demandes de renseignements généraux 34

Photo du pont Alexandra : Steve Slaby
La traduction du rapport a été effectuée par le Bureau de la traduction.

Message de la Ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Ce rapport énonce les priorités du Ministère à l'appui du gouvernement du Canada et de la population canadienne.

Les priorités absolues de notre gouvernement demeurent la création d'emplois, la croissance économique et la prospérité à long terme. Un élément fondamental de mon mandat à titre de ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux consiste à améliorer le processus d'approvisionnement, de concert avec les industries canadiennes, afin de maximiser la création d'emplois, d'appuyer l'innovation au Canada et de stimuler la croissance économique dans l'ensemble du pays. Par exemple, pendant mon mandat, nous avons considérablement réduit le temps moyen pour effectuer des achats importants, ce qui est à l'avantage à la fois de l'industrie et des contribuables canadiens. Nous poursuivons la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, grâce à laquelle le secteur de la construction navale au Canada bénéficie d'une certaine stabilité et le ministère de la Défense nationale ainsi que la Garde côtière disposent des navires dont ils ont besoin pour assumer leurs fonctions. Nous avons aussi lancé le Programme canadien pour la commercialisation des innovations afin d'offrir aux entreprises des possibilités de vendre leurs biens et leurs services novateurs aux ministères et aux organismes fédéraux. Nous avons en outre créé le nouveau Centre des services de paye de la fonction publique à Miramichi (Nouveau Brunswick), et créé par le fait même des centaines d'emplois.

Conformément à nos nouvelles mesures d'intégrité, nous prenons des dispositions pour protéger les contribuables des compagnies frauduleuses qui désirent faire affaire avec le gouvernement du Canada. Notre gouvernement demeure fermement engagé à l'égard de la responsabilité et c'est pourquoi il tient à s'assurer que nous traitons avec des compagnies qui respectent les lois.

En 2013-2014, nous nous concentrerons sur l'amélioration et la rationalisation de tous nos services, destinés tant au gouvernement qu'aux entreprises et à la population canadienne; nous travaillerons de concert avec l'industrie pour simplifier et accélérer les achats au maximum en assurant la flexibilité nécessaire pour répondre aux demandes et aux attentes changeantes, en soutenant l'innovation et la création d'emplois d'un bout à l'autre du pays, en rationalisant l'administration au sein du gouvernement et en optimisant l'argent des contribuables canadiens.

Je suis fière du travail que nous avons accompli pour rendre le gouvernement plus responsable devant la population canadienne. Je suis persuadée qu'avec l'appui de nos employés dévoués, les initiatives décrites dans le présent rapport contribueront grandement à la saine gestion des ressources qui nous sont confiées et permettront d'assurer un bon rapport qualité-prix à la population canadienne.

Rona Ambrose, C.P., députée
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et
Ministre de la Condition féminine

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPGSC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Le Ministère est le principal banquier, comptable, acheteur central, spécialiste des questions linguistiques, et gestionnaire de biens immobiliers. La vision du Ministère est d'exceller dans les opérations gouvernementales, et sa mission est d'offrir des services et des programmes de première qualité adaptés aux besoins des organisations fédérales ainsi que d'assurer une saine intendance au profit de la population canadienne.

Responsabilités

Mis sur pied en 1841, le Ministère a joué un rôle de premier plan dans la construction des canaux, des routes, des ponts, des édifices du Parlement, des bureaux de poste et des immeubles fédéraux dans tout le pays.

TPSGC est aujourd'hui un organisme opérationnel sophistiqué du gouvernement. Il emploie environ 12 200 personnes qui travaillent dans toutes les régions du pays ainsi qu'à l'administration centrale, située dans le secteur de la capitale nationale.

Adoptée en 1996, la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* a officiellement donné naissance au Ministère, en plus d'établir le fondement juridique des services qu'il offre. En outre, la *Loi* a défini TPSGC comme un organisme de services communs chargé de fournir aux ministères, aux conseils et aux organismes fédéraux des services à l'appui de leurs programmes, notamment dans les domaines ci-après :

- les approvisionnements;
- les locaux à bureaux et les installations;
- l'architecture et le génie;
- la construction, l'entretien et la réparation d'ouvrages publics et de biens immobiliers fédéraux;
- les langues;
- la vérification de la sécurité industrielle.

La ministre de TPSGC occupe la fonction de receveur général du Canada. Elle est responsable de la tenue des comptes du Canada et de la production des Comptes publics. De plus, la ministre est chargée d'administrer les services liés aux avantages sociaux, aux pensions de retraite, aux régimes de pensions et à la paye des fonctionnaires fédéraux.

Le Ministère s'efforce de gérer ses activités en étant responsable, en faisant preuve de transparence ainsi qu'en offrant des services à valeur ajoutée à ses clients. Ce faisant, TPSGC :

- injecte, grâce aux marchés publics, plus de 14 milliards de dollars par année dans l'économie canadienne;
- traite, à titre de ministère du receveur général, des mouvements de trésorerie représentant plus de 2 billions de dollars;

- émet plus de 14,2 millions de paiements fédéraux relatifs à la paye et aux pensions;
- fournit des locaux aux parlementaires et à plus de 270 455 fonctionnaires fédéraux dans 1 796 emplacements partout au Canada;
- fournit chaque année des services de traduction et d'interprétation lors de plus de 1 700 séances du Parlement et réunions de comités parlementaires et il traduit plus d'un million de pages pour le compte d'autres organisations fédérales;
- traite et convertit en images électroniques plus de 20 millions de pages par année pour les ministères et organismes fédéraux.

Le portefeuille de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux comprend deux sociétés d'État : la Société immobilière du Canada limitée et Construction de Défense Limitée. Il englobe en outre Services partagés Canada, qui rend compte de ses activités séparément. Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement relève aussi de la ministre et fonctionne de façon indépendante; fonctionne de façon indépendante, et ses activités font l'objet d'un rapport annuel distinct déposé au Parlement par la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes

Approuvée par le Conseil du Trésor, l'architecture d'alignement des programmes (AAP) de TPSGC contribue à l'atteinte du résultat stratégique du Ministère, à savoir fournir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales. Le tableau ci-après dresse la liste des programmes compris dans l'AAP de TPSGC.

Résultat stratégique

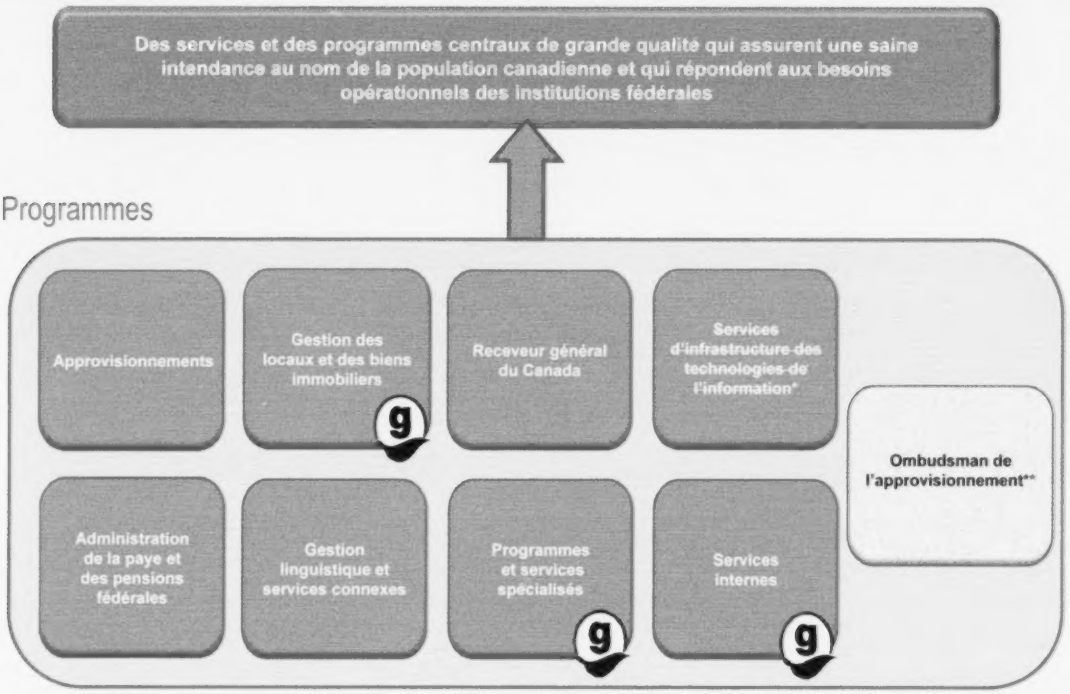

* La création de Services partagés Canada a été annoncée en août 2011. L'organisation est maintenant responsable des activités qui relevaient à l'origine de TPGSC.

** Bien qu'il s'agisse d'une activité de programme de TPSGC, le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement doit exercer ses activités de façon impartiale et indépendante. Les renseignements détaillés sur le fonctionnement du Bureau et sur son rendement sont fournis dans le rapport annuel du Bureau de l'ombudsman, qui est déposé dans les deux chambres par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux à la fin de l'exercice financier, conformément aux dispositions législatives pertinentes.

Remarque : L'identifiant visuel (g) indique les programmes qui contribuent à la Stratégie fédérale de développement durable.

Contribution des priorités au résultat stratégique

Le résultat stratégique de TPSGC consiste à fournir « des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales ». Pour atteindre ce résultat, TPSGC a notamment adopté trois priorités organisationnelles : Prestation de services efficients et efficaces; Transformation des infrastructures essentielles et Saine intendance et excellence en matière de gestion. Les tableaux ci-après comprennent la description de ces priorités, dont il est aussi question dans les points saillants de la planification des programmes présentés à la section II du présent rapport.

Stratégie de service à la clientèle de TPSGC

Les volets « services de qualité » et « saine intendance » du résultat stratégique de TPSGC sont tous deux soutenus par la Stratégie de service à la clientèle du Ministère, qui en est à sa troisième année de mise en œuvre. Cette initiative panministérielle comprend six éléments :

- les ententes de services;
- les normes de service;
- les offres de services novatrices;
- la satisfaction de la clientèle;
- la mobilisation des clients;
- la culture de service.

La Stratégie vise à établir, en consultation avec les ministères clients, une approche de gestion du service à la clientèle uniforme dans l'ensemble du Ministère. Cette approche permettra de clarifier les attentes et les priorités relatives aux services, d'améliorer l'évaluation de la satisfaction de la clientèle, de faciliter une mobilisation accrue des clients et de poursuivre l'établissement d'une culture de service à la clientèle de façon plus uniforme dans l'ensemble de TPSGC.

En s'appuyant sur les progrès réalisés au cours des deux derniers exercices, TPSGC poursuivra la mise en œuvre de chacun des éléments de la Stratégie en 2013-2014. Ces éléments seront renforcés dans toutes les directions générales offrant des services externes, qui auront notamment accès aux outils et aux processus nécessaires à la satisfaction de leurs besoins. Entre autres, le Ministère s'assurera que les organisations fédérales, y compris les petits ministères et organismes, ont facilement et rapidement accès à des solutions rentables qui les aident à remplir leur mandat.

Priorités organisationnelles

Priorité organisationnelle	Type	Résultat stratégique et/ou programme
Prestation de services efficients et efficaces	**En cours**	• Approvisionnements • Gestion des locaux et des biens immobiliers • Administration de la paye et des pensions fédérales • Receveur général du Canada • Gestion linguistique et services connexes • Programmes et services spécialisés

Description

Travailler dans le cadre de chaque programme et dans l'ensemble des programmes afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la prestation de services aux clients de TPSGC du gouvernement et de l'extérieur.

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

La mission de TPSGC est de fournir des services et des programmes de haute qualité. Pour y parvenir, TPSGC s'efforce d'améliorer l'exécution de ses services afin de bien répondre aux besoins actuels et futurs de ses clients, d'augmenter leur satisfaction à l'égard des services qu'ils ont reçus et de faire en sorte que les clients et les contribuables canadiens obtiennent une bonne valeur pour leur argent.

Plans en vue de donner suite à la priorité

En 2013-2014, le Ministère :

- réalisera encore des progrès relativement aux « achats judicieux » en rationalisant et en simplifiant davantage le processus d'approvisionnement. TPSGC continuera de renforcer

ses relations avec les fournisseurs en veillant à ce qu'il soit plus facile pour eux de faire affaire avec le gouvernement du Canada. Le Ministère s'assurera ainsi de pouvoir fournir en tout temps à ses clients des biens et des services de grande qualité à des prix concurrentiels;

- poursuivra la mise en œuvre des initiatives pangouvernementales stratégiques comme le Programme canadien pour la commercialisation des innovations, le Secrétariat national d'approvisionnement en chasseurs et la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale;
- demeurera une organisation axée sur les pratiques exemplaires en améliorant la gestion et le rendement de son portefeuille immobilier. À cette fin, TPSGC poursuivra notamment la mise en œuvre de l'initiative Milieu de travail 2.0, qui vise à créer des milieux de travail sains, novateurs et positifs pour la fonction publique, ainsi que les travaux portant sur les nouveaux contrats de services de gestion immobilière, qui remplaceront les contrats AFPS (autres formes de prestation de services);
- mettra en œuvre l'Initiative de transformation de l'administration de la paye, qui consiste à remplacer le système de paye désuet, à rationaliser les processus opérationnels et à regrouper les services de paye. Ainsi, TPSGC assurera la viabilité à long terme de l'administration de la paye au gouvernement du Canada, en augmentera l'efficience et génèrera des économies annuelles de 78 millions de dollars à compter de 2016-2017;
- continuera de mettre en œuvre le dépôt direct et d'en faire la promotion. La transition vers le dépôt direct doit se faire graduellement au cours des quatre prochaines années;
- transférera l'administration des régimes de pensions de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes dans la nouvelle infrastructure de systèmes de pensions et de processus opérationnels mise en œuvre pour le régime de pensions de retraite de la fonction publique;
- développera les services d'imagerie documentaire à l'appui des initiatives de transformation des ministères et organismes fédéraux. Ces services permettent de diminuer la quantité de documents papier à entreposer, en plus d'aider les organisations fédérales à améliorer leur service à la clientèle et à réduire leurs coûts opérationnels;
- explorera les possibilités pangouvernementales de gains d'efficience dans les sources médiatiques offertes par le Programme de suivi électronique des médias de TPSGC afin d'aider les institutions fédérales à cerner les tendances et les enjeux publics émergents signalés dans les médias;
- permettra aux clients fédéraux utilisant les systèmes communs de gestion des finances, des ressources humaines et du matériel du gouvernement du Canada de tirer parti d'économies d'échelle grâce au partage d'expertises, de ressources et de fonctions communes par l'intermédiaire du programme d'intégration des services partagés;
- modernisera et transformera les opérations du Programme de la sécurité industrielle en vue de réduire le fardeau administratif et d'accroître l'efficience du processus d'habilitation de sécurité;
- poursuivra l'initiative de transformation du Bureau de la traduction, qui vise à moderniser l'organisation et à solidifier ses assises pour l'avenir, afin d'assurer une prestation efficiente de services linguistiques au gouvernement du Canada.

Priorité organisationnelle	Type	Résultat stratégique et/ou programme
Transformation des infrastructures essentielles	**En cours**	• Gestion des locaux et des biens immobiliers

Description

Mettre en œuvre de grands projets visant à transformer la gestion des biens matériels du Ministère et à favoriser l'atteinte des objectifs en matière de saine intendance.

Pourquoi s'adit-il d'une priorité?

TPSGC doit utiliser les ressources à sa disposition pour maintenir à jour ses infrastructures et les rendre plus efficaces afin de faire en sorte qu'elles répondent aux besoins de nos clients, et assurer une saine intendance au nom des Canadiens.

Plans en vue de donner suite à la priorité

En 2013-2014, le Ministère :

- continuera de protéger l'intégrité architecturale des édifices de la Cité parlementaire grâce à la vision et au plan à long terme (VPLT) en vue d'assurer le fonctionnement efficace du gouvernement du Canada dès maintenant et pour les générations à venir. La principale priorité de la VPLT demeure la réhabilitation des édifices patrimoniaux de la Colline du Parlement (édifices de l'Ouest, de l'Est et du Centre). Les importants travaux de restauration visant l'édifice de l'Ouest, l'édifice Wellington (180, rue Wellington) et l'édifice Sir-John-A.-Macdonald (144, rue Wellington) se poursuivront également;
- assurera la gestion stratégique de son portefeuille immobilier, notamment en répondant aux besoins en matière de locaux au moyen de la gestion prudente de l'argent des contribuables, et en assurant la réalisation d'un important programme de travaux visant les ouvrages techniques de TPSGC (ponts, barrages, quais, portions de la route de l'Alaska sous la garde de TPSGC et cale sèche d'Esquimalt). Grâce à la mise en œuvre d'un système de technologie de l'information de pointe, nous accroîtrons l'efficacité de l'établissement des rapports;
- dirigera l'initiative Milieu de travail 2.0 pour le gouvernement du Canada, initiative dans le cadre de laquelle il modernisera les lieux de travail et renforcera les capacités des nouvelles technologies en vue de rehausser l'efficacité du milieu de travail et de réaliser des économies.

Priorité organisationnelle	Type	Résultat stratégique et/ou programme
Saine intendance et excellence en matière de gestion	**En cours**	• Tous les programmes

Description

Renforcer les pratiques et les processus ministériels associés à la prestation de services internes et à la gestion des ressources humaines et financières, afin d'appuyer le programme de TPSGC et de favoriser l'excellence pour ce qui est de l'écologisation des opérations gouvernementales.

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

TPSGC s'engage à établir un milieu de travail productif et habilitant, à améliorer les processus internes et à promouvoir la durabilité de l'environnement dans l'ensemble du gouvernement.

Ces activités sont essentielles à la mise en œuvre efficace de la vision de TPSGC, c'est-à-dire d'exceller dans les opérations gouvernementales. Ces activités permettront aussi au Ministère de faire preuve d'un haut niveau de transparence, d'ouverture et d'équité, dans le respect de nos valeurs.

Plans en vue de donner suite à la priorité

En 2013-2014, le Ministère :

- assurera une surveillance et un leadership financiers, à l'interne, tout en veillant à ce que les priorités des programmes soient respectées de manière à garantir l'optimisation des ressources;
- continuera de prendre des mesures pour renforcer davantage le cadre d'intégrité, en vertu duquel les entreprises et les personnes reconnues coupables d'infractions déterminées par le Ministère ne peuvent pas faire affaire avec TPSGC. De plus, le Ministère étudiera d'autres mécanismes qui pourraient être mis en œuvre pour accroître la diligence raisonnable, réduire les possibilités de fraude et renforcer sa capacité de gestion des risques;
- continuera de faire appel à des surveillants de l'équité indépendants afin d'obtenir l'assurance que des activités précises de TPSGC sont menées de façon ouverte, juste et transparente;
- continuera les préparatifs visant à publier la *Gazette du Canada* (Partie I, II et III) en format électronique uniquement ainsi qu'à permettre l'accès aux publications du gouvernement seulement par voie électronique au moyen du Programme des services de dépôt. Ces deux initiatives seront lancées en 2014;
- continuera de chercher à réaliser des gains d'efficience, d'améliorer la prestation des services et de cerner des possibilités d'économies supplémentaires;
- continuera d'employer une approche intégrée de planification et de gestion de la main d'œuvre tout en favorisant l'établissement d'un milieu de travail sain et durable ainsi que d'un effectif compétent et diversifié. L'infrastructure de ressources humaines de TPSGC sera modernisée et rationalisée grâce à la mise en œuvre du processus opérationnel commun des ressources humaines et à l'adoption du Système de gestion des ressources humaines du gouvernement du Canada (*PeopleSoft*);
- continuera de renforcer ses pratiques de gestion de l'information pour favoriser une prise de décisions efficace et faciliter la prestation des services ainsi que l'exécution des programmes, et ce, conformément à la Directive sur la tenue de documents du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) du Canada. Pour ce faire, TPSGC poursuivra ses travaux visant à mettre en œuvre une nouvelle directive conforme au Programme de disposition et de tenue de documents de Bibliothèque et Archives Canada ainsi qu'à répondre aux exigences d'élimination et de conservation connexes;
- collaborera de près, dans le contexte de la Stratégie fédérale de développement durable, avec d'autres ministères fédéraux à l'élaboration de stratégies visant à améliorer la performance environnementale des opérations du gouvernement fédéral dans le domaine des bâtiments écologiques, des émissions de gaz à effet de serre provenant des opérations du gouvernement, des déchets électroniques, des unités d'impression, de la consommation de papier, des réunions écologiques et des achats écologiques. De plus, le Ministère s'est engagé à réduire son empreinte écologique grâce à la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable de TPSGC 2011-2014.

Analyse des risques

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) intègre les principes de gestion des risques à la planification opérationnelle, à la prise de décisions et aux processus organisationnels afin de réduire les retombées négatives de ses activités et d'optimiser les possibilités relatives à sa vaste gamme de services et à ses opérations. La gestion du risque se fait par TPSGC conformément au Cadre de gestion des risques du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), à la Politique de gestion intégrée des risques de TPSGC, à la norme de gestion des risques (31000) de l'Organisation internationale de normalisation et au guide de mise en œuvre de la norme CAN/CSA-ISO 31000, Management du risque – Principes et lignes directrices (Q310001-11), de l'Association canadienne de normalisation.

Le profil de risque du Ministère (PRM) fournit un aperçu de haut niveau des risques stratégiques et des contextes de risque de TPSGC. Le PRM sera présenté dans le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de TPSGC pour 2012-2013 et comporte les risques suivants :

- Risques financiers – TPSGC a adopté une approche de recouvrement des coûts qui présente des risques dans un contexte où les ministères clients réduisent leurs dépenses. Il est important pour nous d'être en mesure de s'ajuster à la baisse des demandes opérationnelles tout en continuant d'offrir des services de qualité.
- Il y a toujours des risques associés aux projets majeurs qui sont complexes, transformationnels ou interministériels. L'approche de TPSGC en matière de gestion du risque renferme : la mise en œuvre de processus d'investissement responsable et de gestion de projets; des ententes de service et des normes de service qui identifient clairement les responsabilités; une gestion saine des contrats; la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants; et le Plan d'investissement intégré (PII) du Ministère.
- Stratégie en matière de ressources humaines – Il y a un risque associé à attirer et à retenir la main-d'œuvre qualifiée, car l'absence de ces personnes pourrait avoir des répercussions négatives sur le rendement du Ministère. Le Ministère a élaboré une philosophie à l'égard de la gestion des personnes et ses engagements connexes, et il a appliqué diverses stratégies en matière de ressources humaines, notamment des stratégies de perfectionnement du leadership, de gestion des compétences et de transfert des connaissances, afin de donner suite aux préoccupations relatives aux ressources humaines.

Sommaire de la planification

Le tableau ci-après résume les dépenses totales prévues par TPSGC au cours des trois prochains exercices (de 2013 à 2016).

Ressources financières (Dépenses prévues en millions de dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2013-2014	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Dépenses brutes	5 896,2	6 078,9	5 626,9	5 245,2
Moins Recettes disponibles	(3 278,2)	(3 278,2)	(3 071,4)	(3 088,7)
Dépenses nettes	2 618,0	2 800,7	2 555,5	2 156,5

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Le tableau ci-après présente les ressources humaines (équivalents temps plein) qui sont prévues pour les trois prochains exercices (de 2013 à 2016).

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
12 498	12 524	12 261

Tableau récapitulatif de la planification

Le résultat stratégique et les activités de programme de TPSGC contribuent aux activités des ministères et organismes fédéraux. Le résultat stratégique de TPSGC correspond au secteur de dépenses des Affaires gouvernementales du cadre de présentation de rapports de l'ensemble du gouvernement du Canada et, par conséquent, il aide les ministères et organismes à réaliser leur mandat et à servir la population canadienne.

Résultat stratégique	Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada
Des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales	Approvisionnements	147,7	157,8	159,7	133,9	130,2	130,2	Des activités gouvernementales bien gérées et efficientes.
	Gestion des locaux et des biens immobiliers	2 259,4	1 963,6	2 073,1	2 117,1	1 903,8	1 527,3	
	Receveur général du Canada	119,8	123,1	118,1	116,9	99,8	100,0	
	Services d'infrastructure des technologies de l'information	33,7	7,7	0,0	0,0	0,0	0,0	
	Administration de la paye et des pensions fédérales	46,9	67,7	80,3	104,1	114,1	105,7	
	Gestion linguistique et services connexes	74,3	74,1	81,5	70,4	57,9	45,3	
	Programmes et services specialisés (Remarque)	58,1	57,3	48,5	43,9	40,0	40,0	
	Ombudsman de l'approvisionnement	3,6	3,7	4,3	4,3	4,1	4,1	Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens.
Total partiel		2 743,5	2 455,0	2 565,6	2 590,6	2 349,8	1 952,6	

Remarque : En 2011-2012, les dépenses pour les bureaux régionaux des ministres (3,6 millions de dollars) ont été retirées des Services internes et placées sous Programmes et services spécialisés afin de faire correspondre les dépenses aux pouvoirs connexes.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau Sommaire – Planification pour les Services internes (en millions de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
Services internes	337,0	338,5	266,0	210,1	205,7	203,9

Sommaire de la planification – total (en millions de dollars)

Résultat stratégique, programmes et services internes	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
Total	3 080,5	2 793,5	2 831,6	2 800,7	2 555,5	2 156,5

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Profil des dépenses

Les derniers budgets fédéraux faisaient état des diverses mesures que le gouvernement a mises en œuvre dans le but de respecter son engagement ferme à éliminer le déficit fédéral et à rétablir l'équilibre budgétaire. Ces mesures visaient à réduire le coût des activités du gouvernement et à limiter l'augmentation des dépenses.

TPSGC a assuré la mise en œuvre des mesures annoncées dans les derniers budgets en évaluant l'efficacité et l'efficience de ses programmes et services à la lumière de leur contribution à la réalisation du mandat du Ministère et des priorités gouvernementales.

En sa qualité de fournisseur de services communs aux autres ministères et organismes, TPSGC est un catalyseur clé de la réalisation d'économies à l'échelle pangouvernementale. L'une des principales mesures de réduction des coûts (budget de 2012) adoptées touche la fourniture de locaux à bureaux à d'autres ministères et organismes. Dans le respect des meilleures pratiques opérationnelles, TPSGC a mis au point de nouvelles normes relatives aux locaux à bureaux et s'emploiera, de concert avec les ministères et organismes, à récupérer les locaux afin de tenir compte des besoins réduits à cet égard. TPSGC compte également moderniser ses applications opérationnelles de TI en vue de réduire les coûts de fonctionnement et d'entretien. Le Ministère adoptera également la formule du paiement par dépôt direct, ce qui lui permettra de limiter sa consommation de papier et son utilisation des services d'impression et de réaliser des économies.

La saine gestion financière continue de compter parmi les priorités de TPSGC. Pour veiller à ce que les ressources disponibles procurent un rendement optimal, le Ministère continuera de mettre l'accent sur cet élément essentiel qui englobe notamment le contrôle des dépenses associées aux voyages, à l'accueil et à la participation à des conférences. TPSGC est en grande partie tributaire des recettes des ministères et organismes fédéraux. Il continuera donc de surveiller étroitement les effets des efforts d'économie déployés par les autres ministères sur les secteurs de service de TPSGC.

Tendances des dépenses à TPSGC

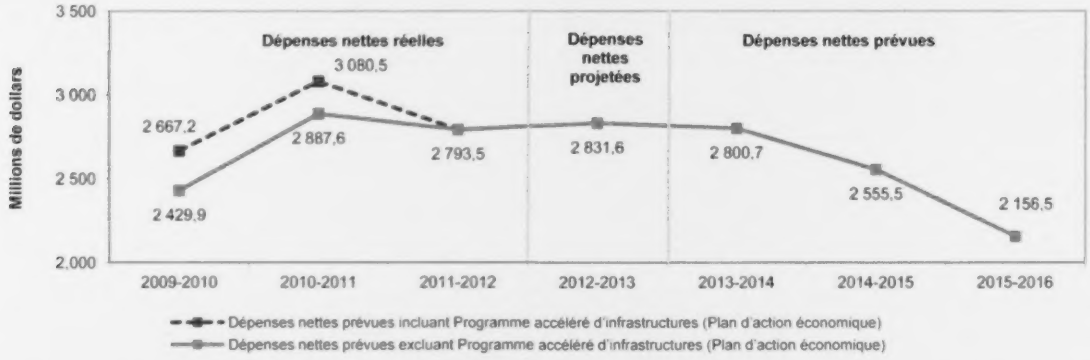

Les écarts observés d'un exercice à l'autre dans le tableau ci-dessus s'expliquent de la façon suivante.

- Les dépenses prévues de 2013-2014 ne sont que légèrement inférieures aux prévisions des dépenses de 2012-2013. Les dépenses prévues de 2013-2014 comprennent le nouveau financement attribué aux projets touchant les ouvrages techniques et à l'acquisition de l'édifice des Terrasses de la Chaudière. Toutefois, ces fonds supplémentaires sont principalement contrebalancés par les mesures de restriction budgétaire de 2011 et 2012.
- La diminution des dépenses prévues entre 2013-2014 et 2014-2015 est principalement attribuable à l'achèvement du Projet d'assainissement des étangs bitumineux de Sydney, à la mise en œuvre de mesures de restriction budgétaire et à la conclusion de l'acquisition de l'édifice des Terrasses de la Chaudière.
- La diminution des dépenses prévues entre 2014-2015 et 2015-2016 est principalement attribuable à l'achèvement de l'étape en cours quant à la vision et au plan à long terme pour la réhabilitation de la Cité parlementaire et à la poursuite des mesures de restriction budgétaire.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels, veuillez consulter le *Budget principal des dépenses de 2013-2014*.

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) décrit l'engagement pris par le gouvernement du Canada en vue d'améliorer la transparence du processus décisionnel en ce qui concerne l'environnement. La SFDD énonce les principaux objectifs et cibles stratégiques connexes du gouvernement. Ce dernier consultera le public en 2013-2014 au sujet du deuxième cycle de trois ans de la SFDD (2013-2016). La SFDD de 2013-2016 sera achevée en 2013-2014 et présentée dans le cadre du rapport de fin d'exercice sur le rendement de 2013-2014.

TPSGC veille à ce que ces résultats soient pris en considération dans les processus décisionnels. Plus particulièrement, en vertu du processus d'évaluation environnementale stratégique (EES) du Ministère, une analyse doit être effectuée dans le cadre de l'ensemble des plans, des politiques et des initiatives de programme afin de déterminer leur incidence sur l'atteinte des cibles et objectifs de la SFDD. Les résultats des EES sont rendus publics lorsqu'une initiative est

annoncée, ce qui témoigne de l'engagement du Ministère à l'égard de l'atteinte des cibles et objectifs de la SFDD.

TPSGC contribue au thème IV de la Stratégie (Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement), qui est identifié par l'icône ci-après.

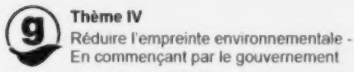

Ces contributions sont rattachées aux programmes ci-après et sont plus amplement décrites à la section II du présent rapport.

- Gestion des locaux et des biens immobiliers
- Programmes et services spécialisés
- Services internes

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités de TPSGC à l'appui du développement durable, veuillez consulter la section II du présent rapport et la page du site Web de TPSGC traitant de la SFDD, à http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/publications/renouvelable-sustainable-fra.html. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la SFDD, veuillez consulter le site suivant : http://www.ec.gc.ca/dd-sd/.

Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Résultat stratégique

Le résultat stratégique de TPSGC consiste à fournir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales.

Programme

La présente section décrit les programmes de TPSGC qui appuient le résultat stratégique du Ministère ainsi que les points saillants de la planification. On y trouve en outre un aperçu des ressources financières et humaines, des résultats attendus, des indicateurs de rendement et des cibles pour chaque programme. Le site Web du Ministère contient des renseignements supplémentaires, à www.tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Programme : Approvisionnements

Par l'entremise de ce programme, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) est le principal fournisseur de services d'achat du gouvernement, et il offre aux organisations fédérales une vaste gamme de solutions d'approvisionnement, comme des contrats spécialisés, des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement. Le rôle de TPSGC dans ce domaine consiste à fournir en temps utile au gouvernement fédéral des services d'achat et des services communs connexes à valeur ajoutée.

Ressources financières (en millions de dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2013-2014	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Dépenses brutes	349,5	353,6	349,4	350,9
Moins Recettes disponibles	(219,7)	(219,7)	(219,2)	(220,7)
Dépenses nettes	129,8	133,9	130,2	130,2
Remarque : L'augmentation entre le Budget principal des dépenses de 2013-2014 et les dépenses prévues est attribuable au fait que certains éléments seront approuvés après l'échéance du Budget principal des dépenses. L'augmentation des dépenses brutes est attribuable à l'ajout du Programme de certification des coûts et des profits et de l'étude de faisabilité concernant la licence de reprographie. La diminution des dépenses prévues en 2014 2015 est principalement attribuable à l'expiration du financement en 2013 2014 en ce qui concerne la licence de reprographie, et l'achèvement de la transition vers un nouveau fournisseur de services pour l'Initiative des services de voyage partagés dans le cadre du fonds renouvelable des services optionnels.				

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
1 970	1 912	1 869
Remarque : La baisse du nombre d'ETP est attribuable en grande partie aux départs à la retraite, aux transferts et aux départs qui ont entraîné l'abolition de postes vacants.		

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Un processus d'approvisionnement juste, ouvert et transparent qui permet d'assurer l'optimisation des ressources des contribuables canadiens et dont le déroulement efficace et efficient répond aux attentes du gouvernement et de la population canadienne.	Pourcentage des dépenses du gouvernement du Canada effectuées au moyen des instruments d'achat de TPSGC (offres à commandes et arrangements en matière d'approvisionnement).	15 %
	Pourcentage de contrats attribués à la suite d'un processus concurrentiel.	70 %
Les ministères et organismes fédéraux ont accès à une vaste gamme de solutions d'approvisionnement, entre autres à des contrats, des offres à commandes, des arrangements en matière d'approvisionnement et des outils d'achat. Ces solutions permettent d'effectuer des achats en temps opportun et d'assurer l'optimisation des ressources, et ce, à l'appui de l'exécution des programmes et de la prestation des services du gouvernement.	Pourcentage de dossiers (niveau de risque et de complexité standard ou de base) attribués dans les délais établis en fonction des normes de service publiées.	80 %

Points saillants de la planification

Travailler avec le ministère de la Défense nationale pour s'assurer que les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes disposent de l'équipement dont ils ont besoin demeure une priorité absolue. Nous continuerons d'appuyer la Marine royale canadienne et la Garde côtière canadienne par l'entremise de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN). Le Secrétariat national d'approvisionnement en chasseurs (SNAC) poursuivra en outre son travail pour le remplacement de la flotte vieillissante des chasseurs à réaction CF-18 pour l'Aviation royale canadienne.

Les « achats judicieux » demeurent la principale initiative stratégique de ce programme. L'objectif consiste à simplifier le processus d'approvisionnement, à l'accélérer et à le rendre plus

souple pour faire face à l'évolution et à l'augmentation des demandes et des attentes. Il est tout aussi important que TPSGC, en tant que principal fournisseur de services d'approvisionnement du gouvernement, soit en mesure d'assurer l'optimisation des ressources, de tirer parti de son pouvoir d'achat et d'appuyer les objectifs socio-économiques du gouvernement du Canada.

Plus précisément, le Ministère veillera à ce que :

les ministères et organismes profitent de achatsetventes.gc.ca en continuant de développer ce site et en améliorant l'ensemble des services et des instruments préconcurrentiels qu'on y trouve. Les ministères et les organismes pourront aussi profiter du déploiement d'une vaste gamme de stratégies nationales d'approvisionnement en biens et en services (SNABS). Grâce à ces stratégies, les ministères et organismes pourront exercer leurs pouvoirs délégués de façon ouverte, juste et transparente. De plus, les stratégies permettront de rationaliser davantage les processus d'approvisionnement;

les fournisseurs aient accès à de meilleurs renseignements, ainsi qu'à des outils électroniques et à des services qui évolueront de façon logique pour tenir compte des changements au sein du marché et du domaine des technologies. Les fournisseurs auront ainsi plus de facilité à faire affaire avec le gouvernement du Canada. Le recours à des fournisseurs et à de tierces parties indépendantes dès les premières étapes d'importantes initiatives d'approvisionnement deviendra une pratique courante. Cette façon de faire permettra au Ministère de mieux comprendre les exigences et les capacités des fournisseurs. Ces mesures contribueront à améliorer les résultats des approvisionnements pour le gouvernement du Canada et les fournisseurs, plus précisément sur le plan des coûts, de l'efficience et des produits livrables;

les petites et moyennes entreprises (PME) des quatre coins du pays continuent d'être mobilisées en vue d'accroître leur participation au processus d'approvisionnement du gouvernement. Des renseignements sur les occasions de participation au processus d'approvisionnement seront transmis au début du processus de façon à encourager les PME qui pourraient répondre aux exigences à y prendre part. Le Programme canadien pour la commercialisation des innovations (PCCI) apportera aussi un soutien aux PME en leur offrant l'occasion de mettre à l'essai leurs services et produits non commercialisés dans l'environnement du gouvernement fédéral, ce qui leur permet d'obtenir une plus grande reconnaissance sur le marché;

l'effectif de TPSGC en approvisionnement continue de se transformer en une main d'œuvre axée sur la gestion de stratégies d'approvisionnement ainsi que sur les activités d'achat spécialisées ou plus risquées. Grâce à la participation accrue des clients, des fournisseurs et d'autres intervenants, TPSGC s'assurera que les services et le soutien qu'il offre répondront aux besoins existants des ministères et organismes. La participation accrue permettra aussi au Ministère d'obtenir continuellement des données et des renseignements fiables et actuels qui l'aideront à gérer la chaîne d'approvisionnement avec une efficience administrative et une rentabilité accrues. En outre, l'effectif en approvisionnement mettra à profit les leçons apprises de l'utilisation et de l'adaptation de méthodes d'approvisionnement novatrices, comme la SNACN;

les contribuables canadiens bénéficient de la capacité du Ministère à tirer parti de son pouvoir d'achat afin d'ouvrir la porte à de nouveaux produits canadiens novateurs et à optimiser les ressources dont il dispose grâce à ses approvisionnements. En outre, le déploiement plus global

de stratégies d'approvisionnement offrira aux entreprises autochtones des occasions de développement et d'adaptation aux fluctuations du marché.

La réussite se mesurera par la qualité et la rapidité des services fournis aux clients, par l'efficacité des relations entre le Ministère et les fournisseurs et par le degré, réel et perçu, d'ouverture, d'équité et de transparence du processus d'approvisionnement.

Programme : Gestion des locaux et des biens immobiliers

TPSGC fournit aux ministères et aux organismes fédéraux des installations à utilisation commune et des locaux à bureaux sécuritaires, sains et abordables pour qu'ils puissent offrir leurs programmes et leurs services. Le Ministère assure l'intendance de divers ouvrages publics, par exemple des immeubles, des ponts, des barrages et des trésors nationaux tels que la Cité parlementaire et d'autres biens patrimoniaux situés un peu partout au Canada. TPSGC offre également aux autres ministères et organismes fédéraux des services immobiliers souples et économiques.

Ressources financières (en millions de dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2013-2014	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Dépenses brutes	4 457,3	4 596,2	4 220,9	3 875,9
Moins Recettes disponibles	(2 479,1)	(2 479,1)	(2 317,2)	(2 348,5)
Dépenses nettes	1 978,3	2 117,1	1 903,8	1 527,3

Remarque : L'augmentation entre le Budget principal des dépenses et les dépenses prévues en 2013-2014 est attribuable au fait qu'on prévoit l'approbation de certains éléments après l'échéance du Budget principal des dépenses. Cette hausse des dépenses brutes est liée à la poursuite de la phase II du projet touchant les ouvrages techniques, à la reconstruction du Manège militaire, à la Vision et au plan à long terme pour la réhabilitation de la Cité parlementaire et à l'augmentation inflationniste des exigences concernant les locaux fédéraux.

La diminution des dépenses prévues entre 2013-2014 et 2015-2016 découle surtout des économies réalisées grâce à la récupération des locaux et à la réduction de l'espace occupé par les locaux à bureaux des fonctionnaires (Budget fédéral de 2012) ainsi qu'à d'autres mesures de restriction budgétaire; de l'achèvement de la phase en cours de la Vision et du plan à long terme pour la réhabilitation de la Cité parlementaire et d'une réduction des exigences concernant les locaux fédéraux. La baisse des dépenses est aussi due à la fin des travaux d'assainissement de certains sites fédéraux contaminés, dont les étangs de goudron de Sydney. Il y a eu en outre, entre 2012-2014 et 2014-2015, une diminution des activités productrices de recettes surtout à cause d'une chute de la demande pour des services professionnels et techniques de la part des autres ministères fédéraux en raison des réductions de dépenses à l'échelle du gouvernement. Ces services et ces revenus demeurent relativement stables entre 2014-2015 et 2015-2016.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
3 853	3 771	3 736

Remarque : La diminution prévue du nombre d'ETP est attribuable en grande partie à l'achèvement de divers projets importants dans la région de l'Atlantique.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les organisations fédérales disposent de locaux et d'installations abordables qui contribuent à l'exécution de leurs programmes ainsi qu'à la prestation de leurs services et qui respectent les normes du gouvernement.	Utilisation plus efficiente des locaux à bureaux (mesurée selon la superficie [en m^2] allouée par personne).	18,9 m^2
	Abordabilité des locaux à bureaux (mesurée en coût par m^2).	323 $ par m^2
Les organisations fédérales et le Parlement du Canada reçoivent des services immobiliers souples et efficients qui appuient l'exécution de leurs programmes et la prestation de leurs services.	Pourcentage de tous les projets immobiliers d'une valeur de plus d'un million de dollars qui respectent les délais, les budgets et la portée établis.	90 %
	Somme dépensée dans le secteur privé pour chaque dollar dépensé en main-d'œuvre interne facturable – Levier du secteur privé (mélange)	> = 11
Un portefeuille immobilier géré stratégiquement qui optimise les avantages économiques et diminue au minimum la responsabilité à court et à long terme.	Pourcentage du coût de remplacement du portefeuille représenté par les coûts d'entretien et de recapitalisation (indice de l'état des installations).	< 10 %
	Pourcentage de locaux à bureaux vacants commercialisables appartenant à l'État.	< = 5 %
Les services essentiels de gestion immobilière assurent un environnement sécuritaire de façon permanente au Parlement afin de lui permettre de mener ses activités en tout temps.	Nombre d'heures par année où les services essentiels de gestion immobilière ne sont pas fournis pour assurer les activités continues du Parlement.	Pas plus de 48 heures ou deux jours par année

Points saillants de la planification

- À titre d'organisation moderne axée sur la gestion immobilière, la Direction générale des biens immobiliers continuera de veiller à ce que le Ministère dispose des ressources appropriées pour assurer une prestation de services de grande qualité aux clients. TPSGC continuera de collaborer avec le secteur privé, car cette façon de faire apporte au Ministère une souplesse en ce qui concerne la prestation de services spécialisés. La mise en place de systèmes d'information améliorés augmentera le rendement opérationnel du Ministère. En effet, la capacité d'établissement de rapports de TPSGC sera ainsi intégrée et précise, ce qui lui permettra de disposer de meilleurs renseignements d'affaires et d'améliorer son processus décisionnel.
- TPSGC continuera d'être un chef de file novateur axé sur les pratiques exemplaires en ce qui concerne tous les éléments essentiels de ses opérations immobilières. Pour ce faire, il assurera l'optimisation des ressources, une saine intendance, une prestation de services de qualité, de la surveillance et une garde efficace, et il fera preuve de diligence raisonnable.
- Le Ministère continuera d'assurer une intendance responsable de son portefeuille d'ouvrages techniques (ponts, barrages, quais, portions de la route de l'Alaska sous la garde de TPSGC et cale sèche d'Esquimalt) afin de veiller à leur fonctionnement et à leur sécurité continus, tout en protégeant les investissements des contribuables. TPSGC s'efforce de réaliser les projets conformément aux délais, aux budgets et à la portée établis, et ce, tout en faisant preuve d'une diligence raisonnable et en assurant une surveillance adéquate.
- Le Projet d'assainissement des étangs de goudron et du site des fours à coke de Sydney en est à sa dernière phase. La réussite de ce projet primé a entraîné des avantages environnementaux, économiques et sociaux à long terme pour les Néo-écossais et Néo-écossaises, les collectivités des Premières Nations et toute la population canadienne. Lorsque

le Projet sera terminé, la province de la Nouvelle-Écosse deviendra propriétaire des terrains. Elle les entretiendra et les surveillera conformément à l'entente d'entretien et de surveillance à long terme conclue le 29 mars 2012.

- La Vision et le plan à long terme de TPSGC visant la réhabilitation des édifices de la Cité parlementaire devraient respecter les délais et les budgets établis. En 2013-2014, les travaux prévus et les résultats attendus toucheront notamment les édifices clés ci-après : l'**édifice de l'Ouest** (http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/ouest-west/eo-wb-fra.html); l'**édifice Wellington** (http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/mod-wellington-fra.html); l'**édifice Sir-John-A.-Macdonald** (http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/mod-sjam-fra.html); l'**édifice de l'Est** (http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/est-east/rtno-nwtr-fra.html); l'**édifice du Centre** (http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/centre/mod-dfccntr-cntrblck-fra.html) et l'**édifice de la Confédération** (http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/mod-confederation-fra.html).

Programme : Receveur général du Canada

Ce programme assure la gestion des opérations du Trésor fédéral et la préparation des comptes du Canada. Il offre aux ministères fédéraux un système facultatif de gestion financière de même que des services d'imagerie documentaire et de paiement de factures.

Ressources financières (en millions de dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2013-2014	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Dépenses brutes	157,9	157,9	143,0	144,7
Moins Recettes disponibles	(41,0)	(41,0)	(43,3)	(44,7)
Dépenses nettes	116,9	116,9	99,8	100,0
Remarque : La diminution des dépenses prévues entre 2013-2014 et 2014-2015 est principalement attribuable aux économies annoncées dans le Budget de 2012. L'augmentation des recettes est attribuable à l'élargissement de certaines activités, notamment les services de paiement et l'imagerie documentaire.				

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
430	436	461
Remarque : Le nombre d'ETP augmentera, car le volume d'activité lié aux services d'imagerie sera plus élevé.		

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Émission efficiente et opportune de tous les paiements provenant du gouvernement ainsi qu'établissement de rapports détaillés sur les dépôts effectués et de rapports sur la comptabilité centrale.	Coût unitaire moyen par paiement.	0,29 $
	Pourcentage de paiements versés par dépôt direct.	79 %
	Pourcentage de paiements émis par le receveur général dans les délais impartis et au montant prescrit.	99,99 %
	Publication sur le Web des Comptes publics du Canada dans les 24 heures suivant leur dépôt à la Chambre des communes.	100 %
Remarque : Le coût unitaire moyen par paiement représente un coût unitaire moyen de 0,82 $ pour les paiements faits par chèque et de 0,13 $ pour les paiements faits par dépôt direct.		

Points saillants de la planification

- TPSGC continuera d'éliminer progressivement les chèques au profit du dépôt direct. Le Ministère est en bonne voie de respecter l'échéance fixée pour la plupart des déboursements fédéraux, c'est-à-dire le 1er avril 2016. Le Ministère mobilisera la population canadienne, en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, ainsi qu'avec les institutions financières. De plus, TPSGC tirera parti des technologies pour faciliter et accroître l'inscription.
- TPSGC mènera une initiative de modernisation de la fonction de receveur général afin d'examiner la prestation des services de trésorerie et de comptabilité ainsi que les systèmes connexes de technologie de l'information. Le Ministère s'efforce de préserver l'intégrité et la durabilité de fonctions pangouvernementales essentielles de trésorerie et de comptabilité ainsi que d'accroître l'accès à des renseignements comptables pangouvernementaux. La phase d'identification du projet sera terminée en 2013-2014, et les produits livrables comprendront un plan de projet préliminaire et une analyse de rentabilisation.
- À titre de ministère responsable des services de gestion bancaire au gouvernement, TPSGC met en place un processus pour veiller à la conformité continue des ministères fédéraux aux normes obligatoires de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement. En outre, le Ministère poursuivra ses efforts pour augmenter le nombre de méthodes de paiement en permettant aux ministères d'utiliser des cartes prépayées dans des situations précises.
- TPSGC continuera d'élargir ses capacités de dépôt direct à l'étranger. En effet, le nombre de pays où les paiements du gouvernement peuvent être versés par dépôt direct passera de 32 à 48 d'ici la fin mars 2014.

Programme : Services d'infrastructure des technologies de l'information

Le 4 août 2011, Services partagés Canada (SPC) a été créé en vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et du décret en conseil 2011-0877. Le mandat de SPC consiste à normaliser et à regrouper les services de technologie de l'information au sein du gouvernement fédéral dans le but de réduire les coûts, d'améliorer les services et de tirer parti de la capacité des secteurs public et privé grâce à la mise en commun des ressources et à un pouvoir d'achat accru.

En 2012-2013, TPSGC a transféré à SPC les fonctions de contrôle et de supervision des domaines opérationnels liés aux services de courriel, de centres de données et de réseaux, y compris les services de télécommunication (voix et données), de sécurité de la technologie de l'information et d'informatique répartie. SPC est également devenu responsable des fonds connexes à ces services.

Les services de technologie de l'information toujours fournis par TPSGC ont été intégrés au programme Services internes.

Programme : Administration de la paye et des pensions fédérales

Cette activité de programme vise à offrir aux autres ministères et organismes fédéraux des systèmes et des processus centraux fiables pour l'administration de la paye et des pensions. Les services d'administration de la paye et des pensions de TPSGC permettent au Ministère de s'assurer que les employés et les pensionnés du gouvernement du Canada reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus.

Ressources financières (en millions de dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2013-2014	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Dépenses brutes	210,4	250,2	215,6	195,9
Moins Recettes disponibles	(146,0)	(146,0)	(101,5)	(90,3)
Dépenses nettes	64,4	104,1	114,1	105,7

Remarque : L'augmentation entre le Budget principal des dépenses de 2013-2014 et les dépenses prévues est attribuable au fait que certains éléments seront approuvés après l'échéance du Budget principal des dépenses. L'augmentation des dépenses brutes est principalement attribuable au financement de la phase de mise en œuvre du Projet de modernisation des services et des systèmes de paye.

La diminution des dépenses brutes et des recettes disponibles entre 2013-2014 et 2015-2016 est principalement attribuable à l'achèvement de projets comme le projet relatif aux pensions de la Gendarmerie royale du Canada, la phase de définition 1 du projet de modernisation des services et des systèmes de pensions du ministère de la Défense nationale, et le projet touchant les anciens systèmes de paye. Les diminutions sont compensées par un financement accru attribuable à l'avance prise par rapport à l'échéancier de mise en œuvre du Projet de regroupement des services de paye et du Projet de modernisation des services et des systèmes de paye.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
1 602	1 747	1 677

Remarque : L'augmentation du nombre d'ETP en 2014-2015 est attribuable à l'embauche d'employés pour le Centre des services de paye de la fonction publique. Cette augmentation sera ensuite atténuée en 2015-2016 en raison de la fin des activités de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les employés et les pensionnés sont payés à temps et avec exactitude grâce à des systèmes et à des processus centraux fiables et efficients.	Pourcentage de mouvements de paye et de pension (régime de pensions de retraite de la fonction publique et régime de pensions des Forces canadiennes) et de prestations de retraite traités dans les délais impartis.	95 %
	Coût, par compte, pour TPSGC de l'administration de la paye de tous les fonctionnaires fédéraux.	120 $
	Coût, par compte, de l'administration des pensions pour l'ensemble du gouvernement du Canada.	163 $
Remarque : Le paiement des employés et des pensionnés dépend aussi d'interventions rapides et exactes des ministères et organismes fédéraux.		

Points saillants de la planification

- TPSGC continuera de transformer les systèmes et les processus d'administration de la paie en augmentant la flexibilité et les fonctions libre-service sur le Web destinées aux gestionnaires et aux employés. Les niveaux de service seront améliorés et normalisés, ce qui diminuera la charge de travail des conseillers en rémunération des ministères fédéraux et générera d'importantes économies opérationnelles à l'échelle du gouvernement.
- TPSGC terminera l'élaboration et entamera les essais liés à l'acception des clients en ce qui concerne le transfert au Ministère de l'administration du régime de pensions de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, y compris les nouvelles exigences législatives découlant du projet de loi C-18. Le Ministère administrera ce régime grâce à la nouvelle infrastructure mise en œuvre pour le régime de pensions de retraite de la fonction publique.
- Le Ministère terminera la conception détaillée et commencera à planifier le transfert à TPSGC de l'administration du régime de pensions des Forces canadiennes, régime qu'il administrera grâce à la nouvelle infrastructure de régime de pensions.
- Les activités de conception détaillée du Projet de modernisation des services et des systèmes de paye, qui sont en cours, se termineront en 2013-2014. Ce projet vise à moderniser le système de paye et à rationaliser les processus opérationnels en fonction des pratiques exemplaires de l'industrie.
- Un total de 197 employés supplémentaires seront embauchés d'ici septembre 2013 en vue du transfert graduel des comptes de paye du deuxième groupe de 27 ministères et organismes au Centre des services de paye de la fonction publique, situé à Miramichi (Nouveau Brunswick).
- TPSGC continuera de faire progresser les paiements et les services de paye électroniques en augmentant les outils libre-service au moyen des applications Web de la rémunération ainsi qu'en éliminant progressivement les chèques. Comme ses employés peuvent accéder à tous leurs documents de rémunération en ligne et les imprimer au besoin, TPSGC vise à mettre fin à l'impression automatique inutile de documents papier (p. ex. relevé des gains et feuillet d'impôt). Ces initiatives appuient les objectifs d'écologisation du gouvernement et permettent d'améliorer les offres de services du Ministère.

Programme : Gestion linguistique et services connexes

Ce programme définit le Bureau de la traduction de TPSGC comme étant un intervenant clé dans l'infrastructure de prestation de services du gouvernement fédéral. Le Bureau de la traduction, principal fournisseur interne de services linguistiques au gouvernement, offre des services de traduction, de révision, d'interprétation et d'autres services linguistiques au Parlement, aux tribunaux, ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux. Il est aussi l'autorité du gouvernement fédéral en matière de terminologie et a reçu le mandat d'élaborer des normes terminologiques pour garantir des communications claires, uniformes et de qualité au sein du gouvernement. En plus, il s'assure qu'un bassin durable et fiable de ressources linguistiques compétentes soit en place pour répondre aux besoins linguistiques du gouvernement et pour appuyer le programme économique et social du Canada. Ce programme Gestion linguistique et services connexes découle de la *Loi sur le Bureau de la traduction.*

Ressources financières (en millions de dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2013-2014	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Dépenses brutes	246,6	246,6	231,2	218,9
Moins Recettes disponibles	(176,2)	(176,2)	(173,3)	(173,5)
Dépenses nettes	70,4	70,4	57,9	45,3

Remarque : Baisse des revenus prévue entre 2013-2014 et 2014-2015 en raison d'une diminution de la demande pour les services de traduction. Cette baisse de revenus devrait se stabiliser au cours des années de planification suivantes. La diminution des dépenses brutes entre 2013-2014 et 2014-2015 est directement liée à la baisse de la demande ainsi qu'à l'initiative de transformation du Bureau de la traduction qui vise à améliorer l'efficacité de ses processus et à réduire ses coûts fixes. La diminution des dépenses brutes prévues en 2015-2016 découle principalement d'efficiences réalisées au cours des années antérieures grâce aux outils techno-linguistiques, à l'achèvement du financement additionnel pour les services linguistiques parlementaires qui se termine le 31 mars 2015 ainsi qu'à l'initiative de transformation du Bureau de la traduction.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
1 381	1 302	1 233

Remarque : Dans les dernières années, la demande des ministères et organismes fédéraux pour les services de traduction du Bureau a diminué. Comme le Bureau prévoit que la demande continuera de baisser dans les années à venir, il doit donc adopter une structure flexible qui lui permettra de faire face aux variations de la demande en réduisant graduellement la taille de son effectif au moyen de l'attrition.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Le gouvernement du Canada est en mesure d'exercer ses activités dans les deux langues officielles et de communiquer avec les Canadiens et les Canadiennes dans la langue officielle de leur choix.	Pourcentage de documents du Parlement traduits et révisés dans les délais convenus.	95 %
	Pourcentage de clients satisfaits des services fournis par le Bureau de la traduction.	85 %
	Coût total des services linguistiques par heure facturée.	87 $ par heure facturée

Points saillants de la planification

- Le Bureau de la traduction de TPSGC continuera de mettre en œuvre son plan de transformation, qui a été lancé en 2011-2012, afin d'assurer sa viabilité financière en réalisant des économies de 40 millions de dollars et en augmentant sa productivité de 35 % au cours des cinq prochaines années grâce aux technologies langagières. Parmi les autres mesures prises par le Bureau, notons la réforme des processus d'approvisionnement en services linguistiques, la rationalisation des locaux à bureaux, l'élargissement du télétravail, le développement et l'adoption de technologies de traduction ainsi que la simplification des processus administratifs.
- Afin d'aider le gouvernement à communiquer à la population canadienne de l'information de qualité en temps opportun dans les deux langues officielles, le Bureau de la traduction continuera de fournir en tout temps des services de traduction et d'interprétation au Parlement et aux ministères et organismes fédéraux.
- Finalement, le Bureau de la traduction continuera d'agir à titre d'autorité du gouvernement fédéral en matière de terminologie. Il veillera de manière continue à la normalisation de la terminologie au sein du gouvernement fédéral et démontrera la richesse collective du savoir linguistique et terminologique au Canada, notamment par l'intermédiaire du Portail linguistique du Canada et de TERMIUM®, la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada.

Programme : Programmes et services spécialisés

Ce programme permet d'offrir aux organisations fédérales, en temps utile, des services et des programmes spécialisés de grande qualité pour favoriser une gestion et un fonctionnement sains, prudents et éthiques.

Ressources financières (en millions de dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2013-2014	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Dépenses brutes	95,7	95,7	90,9	90,8
Moins Recettes disponibles	(51,8)	(51,8)	(50,9)	(50,8)
Dépenses nettes	43,9	43,9	40,0	40,0
Remarque : La réduction des dépenses prévues entre 2013-2014 et 2014-2015 est principalement attribuable aux économies annoncées dans le Budget de 2012 et à l'achèvement du projet de modernisation des ressources humaines.				

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
664	680	680

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
La population canadienne a accès à de l'information centralisée sur le gouvernement du Canada, et les organisations fédérales reçoivent des conseils pour améliorer la réalisation de certaines activités de communication du gouvernement du Canada.	Pourcentage de services de communication d'information qui atteignent les objectifs de rendement établis.	80 %
Les organisations fédérales ont accès, en temps opportun, à des services de gestion des ressources humaines et de soutien des systèmes administratifs ministériels de grande qualité qui, en plus d'être rentables, contribuent à améliorer la gestion et l'efficacité de la fonction publique.	Pourcentage de clients satisfaits des services fournis par le Secteur de l'intégration des services partagés.	80 %
Les renseignements et les biens classifiés et protégés du gouvernement du Canada sont protégés.	Pourcentage de vérifications de la fiabilité simples effectuées en sept jours ouvrables ou moins.	85 %
Les ministres du Cabinet fédéral et leur personnel bénéficient de services et de locaux sécuritaires grâce aux bureaux situés dans tout le pays, lesquels leur permettent d'exercer les activités du gouvernement du Canada à l'extérieur de la région de la capitale nationale.	Coût opérationnel annuel des bureaux régionaux de ministres par client servi.	149 $ et moins

g Points saillants de la planification

Grâce à ses programmes et services spécialisés, TPSGC :

- Continuera de contribuer au programme de la sécurité du gouvernement pour protéger la population canadienne et favoriser la compétitivité du secteur privé en renforçant le Programme de la sécurité industrielle (PSI). En 2013-2014, TPSGC poursuivra la modernisation et la transformation des opérations du PSI afin d'en réduire le fardeau administratif ainsi que de favoriser le transfert des attestations de sécurité et l'élimination de la redondance.
- Appuiera, par l'intermédiaire du Groupe de la gestion juricomptable, les organismes nationaux, provinciaux et municipaux d'application de la loi ainsi que d'autres ministères et organismes fédéraux en fournissant des services de juricomptabilité spécialisés, notamment des témoignages d'experts, dans le cadre d'enquêtes criminelles portant sur les produits de la criminalité, le crime commercial, le blanchiment d'argent, les fraudes sur le marché des valeurs mobilières et le financement du terrorisme.
- Continuera les préparatifs visant à publier la Gazette du Canada (Partie I, II et III) en format électronique uniquement ainsi qu'à permettre l'accès aux publications du gouvernement seulement par voie électronique au moyen du Programme des services de dépôt. Ces deux initiatives seront lancées en 2014.
- Continuera de fournir aux petits ministères et organismes des services de gestion des ressources humaines ainsi que des systèmes communs de gestion des finances et des ressources humaines.
- Continuera de collaborer avec des ministères partenaires à la recherche et à l'élaboration de politiques, de stratégies et de recommandations visant à réduire l'empreinte écologique des opérations du gouvernement fédéral. TPSGC participe à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) et contribue aux domaines cibles ci-après en ce qui concerne

l'écologisation des opérations gouvernementales : bâtiments écologiques, émissions de gaz à effet de serre provenant des opérations du gouvernement, déchets électroniques, unités d'impression, consommation de papier, réunions écologiques et achats écologiques. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le tableau de renseignements supplémentaires « Écologisation des opérations gouvernementales » à la section III : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rpp/2013-2014/rst-sit-fra.html.

Programme : Ombudsman de l'approvisionnement

Ce programme indépendant du gouvernement vise l'examen des pratiques d'approvisionnement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, les enquêtes sur les plaintes des fournisseurs éventuels concernant l'attribution des contrats de biens et de services en deçà de certaines valeurs, les enquêtes sur les plaintes au sujet de l'administration des contrats ainsi que le fonctionnement d'un programme alternatif de règlement des différends découlant des contrats. Ce programme permet de promouvoir l'équité et la transparence du processus d'approvisionnement.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2013-2014	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Dépenses brutes	4,3	4,3	4,1	4,1
Moins Recettes disponibles	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses nettes	4,3	4,3	4,1	4,1
Remarque : La diminution des dépenses prévues entre 2013-2014 et 2014-2015 est attribuable aux économies annoncées dans le Budget de 2012.			

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
29	30	30

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Reconnaissance accrue de l'équité, de l'ouverture et de la transparence des pratiques d'approvisionnement du gouvernement fédéral.	Pourcentage de ministères dont les pratiques ont fait l'objet d'un examen qui ont accepté les recommandations découlant de cet examen.	100 %
	Pourcentage de plaintes relevant du mandat du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement qui ont été examinées.	100 %

Points saillants de la planification

- L'ombudsman de l'approvisionnement fournira une solution indépendante et neutre pour l'examen des plaintes des fournisseurs concernant l'attribution et l'administration des contrats. Bien que tous les fournisseurs canadiens profitent des services de l'ombudsman de l'approvisionnement, les petites et moyennes entreprises tireront tout particulièrement parti de ce service central neutre pour faire entendre leurs préoccupations et leurs plaintes.

- Des modes alternatifs de règlement des différends seront offerts aux ministères et aux fournisseurs. Ces modes constitueront une option indépendante et abordable par rapport à un litige long et coûteux. La participation d'une tierce partie neutre facilitra le règlement des différends et permettra d'égaliser les règles du jeu et de préserver la relation d'affaires entre le gouvernement et les fournisseurs canadiens.
- Afin d'assurer leur équité, leur ouverture et leur transparence, les pratiques d'approvisionnement des ministères et des organismes seront examinées puis, s'il y a lieu, des recommandations seront formulées en vue de les améliorer. Pour veiller à ce que toutes les pratiques soient examinées de façon uniforme et adéquate, le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) perfectionnera ses méthodes afin d'améliorer le processus de sélection des sujets de l'examen et continuera de collaborer avec les ministères et organismes afin d'obtenir leurs commentaires.
- L'ombudsman de l'approvisionnement continuera d'améliorer son programme de sensibilisation afin de faire mieux connaître le rôle et les services du BOA et d'encourager l'échange de renseignements sur l'approvisionnement avec tous les intervenants des marchés publics. À cette fin, le BOA rendra ses ressources, ses produits et ses services plus accessibles et il utilisera des produits de communication pour faire mieux connaître les enjeux et les marchés publics.
- Conformément aux exigences législatives, l'ombudsman de l'approvisionnement produira le rapport annuel du BOA peu après la fin de l'exercice. Ce rapport portera principalement sur les activités visant à faire mieux connaître les activités du BOA ainsi que sur les difficultés liées aux approvisionnements rencontrées par les fournisseurs canadiens et les responsables des marchés publics. Conformément à l'initiative d'écologisation du gouvernement et à la décision de publier toutes les publications du gouvernement en version électronique, le BOA a déjà commencé les préparatifs visant à publier ce rapport en version électronique uniquement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web du BOA, à http://opo-boa.gc.ca.

Programme : Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources qui sont administrés pour répondre aux besoins des programmes et aider l'organisation à respecter ses autres obligations générales. Les services internes comprennent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble de l'organisation et non pas celles qui visent un programme précis. Il s'agit donc par exemple des ressources humaines, de la technologie de l'information, des finances et des services ministériels.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
2013-2014	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Dépenses brutes	374,5	374,5	371,7	364,0
Moins Recettes disponibles	(164,4)	(164,4)	(166,1)	(160,1)
Dépenses nettes	210,1	210,1	205,7	203,9

Remarque : La diminution des dépenses prévues entre 2013-2014 et 2014-2015 est en grande partie attribuable aux économies annoncées dans le budget 2012. La diminution des recettes disponibles entre 2014-2015 et 2015-2016 est principalement attribuable à l'expiration, le 31 mars 2015, d'un protocole d'entente pour la prestation de services relatifs au système financier signé par la Direction générale des finances et Services partagés Canada.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
2 569	2 646	2 575

Remarque : La hausse du nombre d'ETP en 2014-2015 est attribuable en grande partie à l'augmentation de la charge de travail associée au Programme de la sécurité industrielle et à l'expansion de l'offre de services associés à l'application Solutions en matière de système financier de Services partagés Canada. La diminution des ETP en 2015-2016 résulte du transfert des comptes de paye de TPSGC au nouveau Centre des services de paye, à Miramichi (N.-B.), effectué dans le cadre du projet de regroupement des services de paye.

g Points saillants de la planification

- La Direction générale de la surveillance (DGS) continuera de fournir à la ministre et à la sous-ministre l'assurance que les opérations du Ministère sont menées avec prudence, intégrité, probité et transparence, conformément aux lois, aux règlements, aux politiques et aux pratiques établis. La fonction de surveillance de la DGS vise à garantir, avec l'étroite collaboration d'autres directions générales de TPSGC, que le Ministère est guidé par des pratiques de gestion modernes, qu'il accorde une importance grandissante au maintien de l'intégrité des activités, des processus et des résultats et qu'il assure une saine intendance des fonds publics. En outre, la DGS est chargée d'appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, qui encourage les fonctionnaires à signaler les actes répréhensibles dont ils sont témoins au travail.
- La DGS continuera de surveiller la mise en œuvre du Cadre d'intégrité, qui accroît la diligence raisonnable, réduit les possibilités de fraude et permet de mieux gérer les risques inhérents à la réputation du Ministère en ce qui a trait au processus d'approvisionnement et aux transactions immobilières.
- Le Secteur de l'intégrité opérationnelle (SIO) continuera de contribuer à l'intégrité des activités du Ministère en fournissant des services de surveillance de l'équité, de gestion des différends opérationnels et d'enquête spéciale. Les activités du SIO sont essentielles pour garantir que les opérations du Ministère sont menées de façon juste, ouverte et transparente. De plus, le SIO mène des enquêtes administratives sur les allégations d'actes répréhensibles ou irréguliers, de mauvaise gestion et d'autres irrégularités commis au sein de TPSGC.
- La Direction de la sécurité ministérielle continuera d'assurer la protection des employés, des renseignements et des biens du Ministère, y compris des installations que TPSGC gère à titre

de gardien des biens immobiliers. Elle continuera de protéger l'infrastructure et les services nationaux essentiels fournis au gouvernement et à la population canadienne grâce à l'évaluation continue des menaces et des risques ainsi qu'à la conception efficace de la sécurité des locaux et des biens immobiliers gérés par le Ministère.

- Le Bureau de la vérification et de l'évaluation (BVE) contribuera à l'intégrité et à l'efficacité des activités du Ministère en réalisant des vérifications internes indépendantes et crédibles qui fourniront l'assurance raisonnable que les processus de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques sont efficaces et adéquats. De plus, le BVE continuera d'effectuer des évaluations neutres sur la pertinence et le rendement d'initiatives, de politiques et de programmes du Ministère. Le BVE joue un autre rôle important : il aide la sous-ministre à s'acquitter de ses responsabilités d'administratrice des comptes.
- Conformément à l'engagement continu du Ministère à l'égard de la saine gestion financière, la Direction générale des finances (DGF) :
    - renforcera la responsabilisation financière et assurera l'utilisation optimale des ressources ministérielles grâce à des initiatives telles que le cadre de gestion financière, le cadre de l'excellence en gestion budgétaire et le Plan d'investissement intégré (PII) du Ministère;
    - accroîtra la fonctionnalité du système ministériel des finances et du matériel afin que TPSGC appuie les exigences de ses secteurs d'activité de façon rentable tout en fournissant l'infrastructure et l'expertise qui permettront à tous les intervenants de réaliser des économies, notamment Services partagés Canada à qui les services sont offerts selon le principe de recouvrement des coûts;
    - continuera de surveiller étroitement la mise en œuvre des mesures d'économies approuvées énoncées dans le budget.
- TPSGC continue à appuyer le réaménagement de ses employés touchés par les mesures de restriction des dépenses, notamment celles découlant de l'Examen stratégique et du Plan d'action pour la réduction du déficit. Le Ministère demeure déterminé à assurer une planification des ressources efficace dans le cadre de la planification intégrée, à tirer parti des leçons apprises en gestion de la main-d'œuvre et à échanger des pratiques exemplaires avec l'ensemble de la collectivité des ressources humaines de la fonction publique. Grâce aux priorités ministérielles de gestion des ressources humaines et conformément aux valeurs fondamentales du Ministère, TPSGC continue d'axer ses efforts sur le renforcement de la capacité de son effectif et sur la création d'un milieu de travail sain et durable, tout en préparant l'organisation pour les années à venir.
- TPSGC poursuivra la transformation et la modernisation des services de technologie de l'information afin de réduire le coût total des opérations.
- TPSGC améliorera ses pratiques de gestion de l'information afin d'accroître l'efficacité des processus décisionnels, de faciliter la conservation du savoir et d'améliorer la prestation des services et l'exécution des programmes du Ministère.
- La Direction générale des communications continuera de fournir des conseils stratégiques sur les communications internes et externes. De plus, elle offrira un soutien et des services aux secteurs d'activité du Ministère et aux bureaux des hauts dirigeants du Ministère (bureaux de

la sous-ministre et de la sous-ministre déléguée et cabinet de la ministre). La Direction générale agira à titre de point central pour la transmission de communications stratégiques et opérationnelles afin d'assurer le respect des priorités ministérielles et gouvernementales.

- En outre, TPSGC met en œuvre un nouveau mode de prestation des services de gestion des documents. Ce mode, qui comprend un centre d'expertise et un modèle d'activités pour les directions générales, permettra de mettre l'accent sur les obligations du Ministère en matière de tenue de documents. De plus, TPSGC accroît la promotion de saines pratiques de tenue de documents au sein de l'organisation. Par ailleurs, un projet a été lancé pour examiner et analyser les anciens documents et fonds de renseignements des directions générales et pour élaborer des plans d'action connexes. Ce projet permettra d'établir un répertoire de tous les dépôts d'information structurés et non structurés, y compris les lecteurs partagés. Le Ministère mène un examen des documents électroniques actuellement saisis et tenus à jour dans le système existant de gestion des documents électroniques afin d'en évaluer la valeur opérationnelle et de déterminer leurs exigences de conservation et d'élimination. Cet examen facilitera la migration vers « Documents du gouvernement du Canada », le nouveau logiciel de gestion de l'information.
- Afin de respecter les délais des demandes d'accès à l'information, la Direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de TPSGC continuera d'offrir de la formation et du soutien aux agents de liaison de la Direction et aux employés du Ministère, ce qui permettra de maintenir des taux de réponse constants. En 2012-2013, le Groupe de travail sur la protection des renseignements personnels a élaboré un plan d'action. Ce groupe a été chargé de cerner des occasions d'améliorer la gestion des renseignements personnels à TPSGC en examinant les pratiques exemplaires d'autres institutions et en révisant le protocole du Ministère en cas de violation de la confidentialité.

TPSGC participe à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) et contribue à l'écologisation des opérations gouvernementales par l'intermédiaire du programme Services internes. Le Ministère contribue aux domaines cibles ci-après du thème IV de la SFDD :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Approvisionnement écologique (y compris les déplacements écologiques)
- Rationalisation des unités d'impression
- Réduction de la consommation de papier
- Suivi des déchets électroniques
- Suivi des réunions écologiques

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités d'écologisation des opérations gouvernementales menées par TPSGC, veuillez consulter les tableaux de renseignements supplémentaires de la section III à : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rpp/2013-2014/rst-sit-fra.html.

- TPSGC mène un projet pilote associé à l'engagement sur les déplacements écologiques qui réduira les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les voyages d'affaires aériens. Un élément essentiel à la concrétisation de cet engagement est le nouvel outil de réservation de voyage en ligne du gouvernement qui devrait être lancé en 2014.

Section III : Renseignements supplémentaires

Points saillants des finances

Les points saillants présentés dans cette section sont destinés à fournir un aperçu général des résultats prospectifs de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Les états financiers prospectifs condensés sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice afin d'établir une relation plus claire entre la consommation des ressources et les services fournis, et d'éviter ainsi de faire simplement état des rentrées et des sorties de fonds.

L'ensemble complet des états financiers prospectifs ministériels consolidés de TPSGC se trouve sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rpp/index-fra.html.

État des résultats condensé et prospectif (en millions de dollars)

	Résultats estimatifs 2012-2013	Résultats prévus 2013-2014	Écart
Dépenses totales	5 363,7	5 046,1	(317,6)
Recettes totales	2 884,8	2 604,6	(280,2)
Coût net des activités	**2 478,9**	**2 441,5**	**(37,4)**

La diminution des dépenses prévues de 317,6 millions de dollars en 2013-2014, en comparaison avec les dépenses estimatives de 2012-2013, est principalement attribuable à :

- une **diminution de 280,2 millions de dollars** du volume d'activités, attribuable en grande partie à l'achèvement de projets par la Direction générale des biens immobiliers pour le compte du Service correctionnel du Canada, de la Gendarmerie royale du Canada et de Santé Canada, qui explique la diminution importante des coûts de réparation et d'entretien ainsi que d'autres dépenses;
- une **diminution de 66,6 millions de dollars** des dépenses conformément à l'Examen stratégique énoncé dans le Budget de 2011 pour assurer que les programmes et les services du gouvernement respectent les priorités de la population canadienne et qu'ils correspondent aux responsabilités du gouvernement fédéral ;
- une **diminution de 28,1 millions de dollars** des dépenses, conformément au Plan d'action pour la réduction du déficit du Budget 2012. Cette diminution générera des économies permanentes découlant de l'accroissement de l'efficacité opérationnelle et de la productivité attribuable aux mesures prises par le gouvernement du Canada afin d'assurer un équilibre budgétaire à moyen terme.
- **Cette diminution est compensée en partie par :**
  - **une augmentation nette de 54,7 millions de dollars** de la charge d'amortissement attribuable à l'acquisition de nouveaux immeubles en 2012-2013;
  - **une augmentation de 32,3 millions de dollars** des dépenses dans le cadre de l'initiative visant à remettre en état le système de paye afin d'appuyer la mise en œuvre continue du Projet de regroupement des services de paye à Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

La réduction des recettes prévues de 280,2 millions de dollars en 2013-2014, en comparaison avec les recettes estimatives de 2012-2013, est principalement attribuable à :

- **une diminution du volume d'activités de 280,2 millions de dollars.** Les recettes et les dépenses de TPSGC sont étroitement liées, par conséquent, les diminutions des recettes sont dues au même facteur énoncé précédemment pour les dépenses.

État de la situation financière condensé prospectif (en millions de dollars)

	Résultats estimatifs 2012-2013	Résultats prévus 2013-2014	Écart
Passif	(3 920,4)	(4 282,0)	(361,6)
Actif financier	857,6	868,5	10,9
Actif non financier	5 994,5	6 629,0	634,5
Situation financière nette du Ministère	**2 931,7**	**3 215,5**	**283,8**

On estime que le passif augmentera de 361,6 millions de dollars en 2013-2014 comparativement à 2012-2013. Cette augmentation est principalement due à :

- **une augmentation nette des obligations locatives de 381,6 millions de dollars** liée aux nouveaux contrats de location-acquisition;
- **partiellement compensée par une diminution de 34,4 millions de dollars** liée aux avantages sociaux futurs.

L'augmentation de 634,5 millions de dollars de l'actif non financier en 2013-2014, comparativement à 2012-2013, est principalement due :

- aux acquisitions d'immobilisations corporelles d'un total de 755,9 millions de dollars, qui sont principalement liées aux projets et aux initiatives dans le domaine des biens immobiliers, comme la restauration et la réhabilitation de la Cité parlementaire, les ouvrages techniques et les améliorations liées aux grands projets;
- à l'acquisition de nouveaux immeubles dans le cadre de contrats de location acquisition pour un montant total de 577,4 millions de dollars;
- un écart de 698,5 millions de dollars attribuable à l'amortissement et à l'harmonisation adéquate des immobilisations corporelles.

Coût net des activités par opposition aux dépenses nettes prévues

Les rapports sur les autorisations financières, principalement axés sur les besoins en flux de trésorerie, diffèrent des rapports faisant état du coût net prospectif des opérations, lesquels sont basés sur la comptabilité d'exercice. La différence qui existe entre les types de rapports peut être résumée et expliquée comme suit :

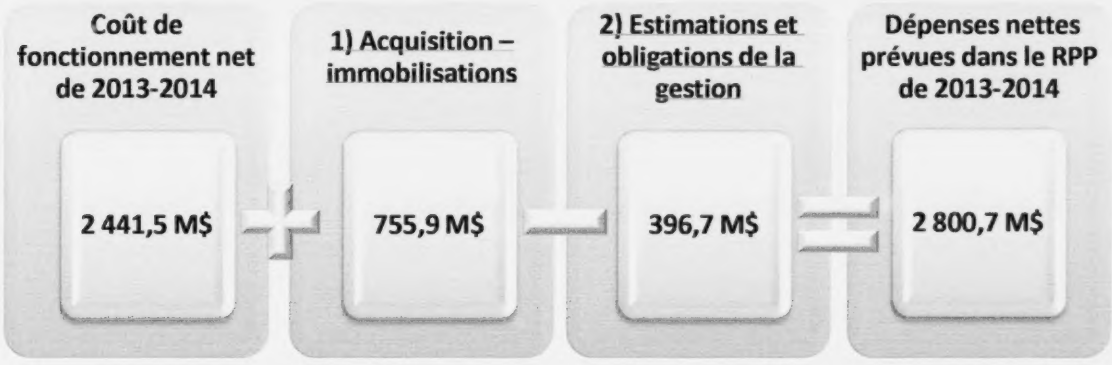

1) **Acquisition d'immobilisations d'un montant de 755,9 millions de dollars :** Les acquisitions d'immobilisations sont financées par des crédits parlementaires. Toutefois, seule la valeur de leur amortissement annuel sera calculée dans le coût de fonctionnement net. Leur valeur totale est présentée dans l'état consolidé de la situation financière.

2) **Estimations de la direction et obligations d'un montant de 396,7 millions de dollars :** elles sont principalement liées à ce qui suit :

   - un montant de 568,9 millions de dollars pour les dépenses d'amortissement des immobilisations corporelles, qui ne nécessite pas l'utilisation de fonds;
   - les services communs fournis gratuitement au montant de 59,2 millions de dollars qui ont été enregistrés dans l'état des résultats condensé prospectif et la situation financière nette prospective de TPSGC. Le Ministère reçoit ces services de certaines organisations offrant des services communs, notamment les services juridiques, les indemnités pour accident du travail et les cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires;
   - elles sont partiellement compensées par un montant de 195,8 millions de dollars en paiements pour les contrats de location, qui nécessite l'utilisation de fonds et qui réduit le passif financier.

Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires publiés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 peut être consultée sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert;
- Écologisation des opérations gouvernementales;
- Initiatives horizontales;
- Vérifications internes et évaluations à venir (trois prochains exercices);
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles;
- Rapport d'étape sur les grands projets de l'État et les projets de transformation;
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme.

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*. Les mesures fiscales présentées dans le rapport Dépenses fiscales et évaluations relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation

Demandes de renseignements généraux

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les services et les programmes de TPSGC, veuillez communiquer avec :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place du Portage, Phase III
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5
Canada

Site web pour les demandes de renseignements généraux :
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html

Adresse courriel pour les demandes de renseignements généraux :
questions@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Numéro sans frais pour les personnes malentendantes : 1-800-926-9105

Adresse URL des Comptes publics du Canada de 2012 :
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

Adresse URL des dépenses fiscales et évaluations :
http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp